



Forum : OMS

Sujet : L'IA, un outil pour améliorer les systèmes de santé ?

Soumis par : Corée du sud

L'Organisation Mondiale de la Santé,

Rappelant un extrait du préambule de la Charte des Nations Unis, " Nous, peuples des Nations Unis, résolu à favoriser le progrès social et instaurer de meilleur condition de vie dans une liberté plus grande", en effet l'IA est un atout majeur pour rendre plus accessible les soins aux malades donc d'apporter une meilleur qualité de vie au plus souffrants, ce qui représente un défis mondiale ,

Rappelant le troisième tiret l'article 1 du chapitre I (Buts et Principes) de la charte des Nations Unies en 1945, " Réaliser la coopération internationale en résolvant problèmes internationaux d'ordre [...] humanitaire [...] sans distinctions de race, de sexe, de langage ou de religion" , l'IA est un moyen d'efficacité ce qui améliore l'accessibilité du soins,dans certains pays, à une plus grandes parts de la population, en Allemagne, par exemple, une start-up de technologie médicale utilise l'intelligence artificielle pour réduire le temps consacré aux rapports médicaux et donc améliorer les soins aux patients ainsi que leur accessibilité notamment grâce au temps gagné ,

Réaffirmant que comme le dit le Directeur général de l'OMS en juin 2021 "comme toute nouvelle technologie, l'intelligence artificielle présente un immense potentiel pour améliorer la santé de millions de personnes dans le monde ", une citation qui nous incite grandement à participer au développement de l'IA afin de soutenir l'accessibilité aux soins ,

Notant que la constitution de l'organisation mondiale de la santé souhaite "stimuler et guider la recherche dans le domaine de la santé", en poussant par exemple les recherches dans le développement de l'IA pour les rendre plus performantes et plus accessibles, par exemple selon la commission européenne le principal programme de financement de la recherche de l'UE a alloué 2,6 milliards d'EUR à la recherche et au développement dans le domaine de l'IA pour la période 2021-2022 ,

1. *Encourage* les états membres à ouvrir d'avantages des cursus scolaires pour former les étudiants à l'utilisation et au développement de l'intelligence artificielle dans la santé afin que l'IA soit plus performante dans ce domaine ;

2. *Souhaite* des financements de la part de l'OMS, grâce aux contributions qu'elle reçoit des États Membres et d'autres partenaires, pour l'installation de divers types d'intelligence artificielle afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle, de simplifier les tâches administratives et améliorer le flux et la planification des patients dans les hôpitaux notamment dans les pays les moins développés ;

3. *Encourage* les pays développés et performants dans le développement de l'intelligence artificielle à partager gratuitement leurs connaissances, en organisant des congrès scientifiques, et certains de leurs matériels avec les autres états développés ou non, afin de permettre une entraide et solidarité entre les états ;

4. *Engage* vivement les États membres à sensibiliser le personnel de santé aux progrès de l'intelligence artificielle, grâce à des formations et des conférences, pour qu'ils soient plus familiers avec ces évolutions, que ce soit dans l'administration, dans la gestion des patients et même dans l'utilisation de nouvelles machines pour les soins des patients ;